

# Une prospective socio-économique du travail et de l'emploi peu qualifié

Marc-Antoine Estrade\*

**Les emplois peu qualifiés sont situés entre deux pôles nettement distincts. D'un côté, des emplois d'exécution, parcellisés et soumis à un fort turnover. Ces emplois se retrouvent dans les activités manufacturières, le bâtiment, la logistique, et sous des formes un peu différentes, dans le commerce de détail et l'hôtellerie restauration. Dans les premiers secteurs, la part de l'emploi peu qualifié ne baisse plus depuis le milieu des années 1990, sans doute en lien avec les politiques de baisse du coût du travail. Dans les seconds, elle est en hausse continue notamment parce que le développement des grandes entreprises au détriment des petites s'est accompagné d'une industrialisation du travail créant des emplois salariés peu qualifiés. À l'avenir, les nouvelles technologies et les transformations des organisations du travail pourraient conduire à une diminution de ces emplois peu qualifiés. De l'autre côté, des secteurs rassemblent des emplois plus autonomes, mais où les compétences mises en œuvre sont rendues invisibles par l'isolement des salariés ou considérées comme allant de soi car relevant des compétences dites féminines. La plupart de ces emplois, notamment dans les activités domestiques ou l'aide à domicile chez les particuliers, sont en forte hausse, soutenus par la transformation du rôle des femmes dans la famille, mais aussi par de nombreuses aides publiques. À terme, ces emplois pourraient sortir de la non-qualification.**

Plus d'un actif occupé sur cinq occupe un emploi peu qualifié (*encadré*) en 2005. La remontée de cette part au milieu des années 1990 et sa stabilisation depuis 2000 ont fait l'objet de nombreuses recherches [voir par exemple, Méda, Vennat, 2004]. Ces analyses se sont portées dans deux directions : les unes vers l'évaluation des politiques publiques, qui, comme les allègements de cotisations générales sur les bas salaires ou les réductions d'impôts accordés aux particuliers employeurs, ont cherché depuis le début des années 1990 à enrichir le contenu de la croissance en emplois peu qualifiés. Ces études ont notamment cherché à analyser la transformation intra et intersectorielle de l'emploi peu qualifié au regard des évolutions des coûts relatifs du travail qualifié et peu qualifié [Gafsi, L'Horty, Mihoubi, 2005, Jamet, 2005]. Les autres ont plutôt mis l'accent sur les conditions de travail et d'emplois des personnes occupant ces emplois peu qualifiés, notamment l'impact de ces emplois sur les trajectoires professionnelles [Gadrey, Jany-Catrice, 2004, Alonzo, Chardon, 2006, Amossé, Chardon, 2006].

S'intéresser aux emplois peu qualifiés nécessite de préciser un certain nombre de points : d'une part, il ne faut pas confondre emploi peu qualifié et personne peu qualifiée. La part des personnes diplômées occupant un emploi peu qualifié est d'ailleurs en hausse constante, parallèle à l'évolution des niveaux de diplôme dans la population active. D'autre part, dire

---

\* Marc-Antoine Estrade est chargé de mission au Centre d'analyse stratégique, où il anime et coordonne les travaux du groupe Prospective des métiers et qualifications.

qu'un emploi est peu qualifié ne signifie pas que la personne qui l'occupe ne déploie aucune qualité pour l'occuper efficacement : cela signifie plutôt qu'il existe des mécanismes, au moment du recrutement ou dans l'organisation concrète du travail, qui conduisent à rendre ces qualités invisibles ou sans valeur reconnue dans le processus de production.

En partant des tâches réalisées dans ces emplois peu qualifiés et en les replaçant dans le contexte des secteurs qui les utilisent, la présente étude propose une grille de lecture permettant de mieux expliquer les évolutions et les transformations de l'emploi peu qualifié depuis vingt ans. Un tel point de vue permet alors de s'interroger sur les évolutions possibles des différentes formes d'emploi et de travail peu qualifié dans les années à venir. Elle s'appuie sur les différents matériaux accumulés dans le cadre des travaux du groupe Prospective des métiers et qualifications [Chardon, Estrade, 2007, Hubault, Santelman, 2007].

*Encadré*

### **La définition des emplois peu qualifiés**

La définition de ce qu'est un emploi peu qualifié a toujours fait l'objet de débats. Si les contours des emplois d'ouvriers non qualifiés sont stabilisés depuis longtemps au travers de la nomenclature des PCS (Professions et Catégories sociales), il n'en est pas de même pour les employés. Deux propositions d'aménagement de la nomenclature ont notamment été proposées : celle de Guillaume Burnod et Alain Chenu (Burnod, Chenu, 2001) et celle d'Olivier Chardon (Chardon, 2002). La première cherche à définir les employés non qualifiés en utilisant des critères de conditions de travail et de salaire. La seconde définit les employés non qualifiés comme les emplois pour lesquels la plupart des salariés n'ont pas été spécifiquement formés. Bien que l'objet de la présente étude soit plus conforme à l'esprit de la nomenclature Burnod-Chenu, nous avons malgré tout retenu celle élaborée par Chardon, car elle était plus précise, notamment en utilisant le niveau le plus détaillé des PCS.

La proposition de définition des employés non qualifiés de Chardon a été élaborée pour la version 1982 de la nomenclature des PCS. Nous l'avons donc modifiée à la marge pour tenir compte de la nouvelle nomenclature en œuvre depuis 2003. Cela nous a conduit à

éliminer les opérateurs de saisie en informatique, qui ne sont plus repérables dans la nouvelle nomenclature. Par ailleurs, nous avons fait quelques choix supplémentaires. Nous n'évoquons plus la notion d'emploi *non* qualifié, mais d'emploi *peu* qualifié. De fait, la négation semble indiquer que le travail ne nécessite aucune qualité, ce qui est contraire à toutes les analyses de terrain que nous avons pu consulter. De plus, nous avons choisi d'éliminer les apprentis des emplois peu qualifiés : si, traditionnellement, les apprentis formaient le premier niveau de qualification dans les conventions collectives, la diffusion de l'apprentissage et sa transformation en dispositif de formation initiale a conduit à brouiller les repères sur le classement de l'emploi des apprentis. Enfin, nous n'avons pas repris les termes d'employés ou d'ouvriers peu qualifiés. En effet, si cette distinction semble ne pas poser trop de problème quand il s'agit de comparer le secteur manufacturier et le commerce, il n'en n'est pas de même pour les activités de nettoyage : l'emploi est classé par la PCS en ouvrier si l'employeur est une entreprise de nettoyage, alors qu'il est classé en employé si l'employeur est un particulier ou la Fonction publique.

Encadré (suite)

### Les 12 catégories d'emplois peu qualifiés

<b>1. Manufacturier</b>	Tous les postes de la PCS commençant par 67 ou 68 et non mentionnés ci-dessous.
<b>2. Bâtiment, travaux publics</b>	671a et b Ouvriers non qualifiés des travaux publics ; 681a Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment ; 681b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.
<b>3. Manutention logistique</b>	676a Manutentionnaires non qualifiés ; 676b Déménageurs non qualifiés ; 676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés ; 676d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports.
<b>4. Commerce</b>	551a Employés de libre service du commerce et magasiniers ; 552a Caissiers de magasin ; 553a Vendeurs non spécialisés ; 554a Vendeurs en alimentation.
<b>5. Hôtel, commerce restaurant</b>	561a Serveurs, commis de restaurant, garçons ; 561d Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration ; 561e Employés de l'hôtellerie réception et hall ; 561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie.
<b>6. Agricoles</b>	691a Conducteurs d'engin agricole ou forestier ; 691b Ouvriers de l'élevage ; 691c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture ; 691d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière ; 691e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière ; 691f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture ; 692a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture.
<b>7. Nettoyeurs</b>	684a Nettoyeurs ; 684b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets.
<b>8. Employés de maison</b>	563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers.
<b>9. Aides à domicile</b>	563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales, y compris gardes d'enfant.
<b>10. Assistantes maternelles</b>	563a Assistantes maternelles, familles d'accueil.
<b>11. Agents de service</b>	525a Agents de service des établissements primaires ; 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement ; 525c Agents de service de la Fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) ; 525d Agents de service hospitaliers.
<b>12. Agents de sécurité et autres services</b>	533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations ; 534a Agents civils de sécurité et de surveillance ; 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps ; 541d Standardistes, téléphonistes ; 554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires) ; 564a Concierges, gardiens d'immeubles ; 564b Employés des services divers ; 685a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal.

## Les emplois peu qualifiés s'écartent de plus en plus des normes standard d'emploi

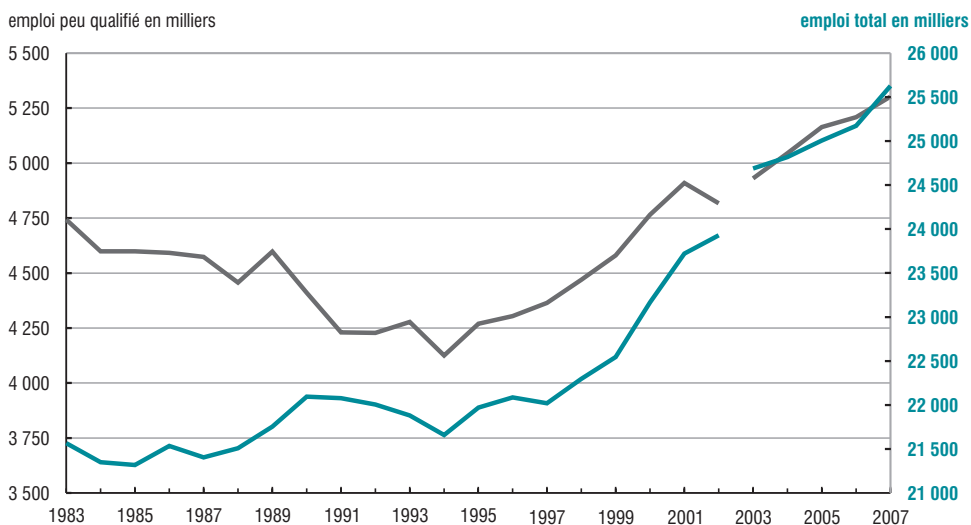
Le milieu des années 1990 marque une rupture nette dans l'évolution de l'emploi peu qualifié : alors que celui-ci diminuait au moins depuis le début des années 1980 (- 620 000 emplois entre 1983 et 1994), le nombre d'emplois peu qualifiés s'est nettement redressé depuis (+ 690 000 entre 1994 et 2002 et + 370 000 entre 2003 et 2007<sup>1</sup>) et a progressé sensiblement au même rythme que l'emploi total (*figure 1*).

Parallèlement, la manière dont les entreprises ont utilisé ces emplois peu qualifiés s'est profondément transformée et le développement des emplois non standard (emplois à durée limitée, emplois à temps partiel courts) a eu essentiellement lieu parmi les emplois peu qualifiés (*figure 2*).

De manière symétrique, c'est parmi les personnes occupant ces emplois peu qualifiés que se concentrent les trajectoires les moins sécurisées (*figure 3*). Entre 1998 et 2003, un peu moins de la moitié des salariés est restée au sein de la même entreprise sur le même poste de travail, et ce quel que soit le niveau de qualification du poste. Parmi les personnes mobiles, les personnes occupant des emplois de cadre et de profession intermédiaire ont essentiellement changé de poste de travail au sein de la même entreprise ou ont changé d'entreprise sans passer par le chômage. Par contre, les mobilités des personnes occupant un emploi peu qualifié se font plus fréquemment vers le chômage, ou vers un autre emploi mais après des périodes de chômage relativement longues.

Du point de vue de la mobilité, les emplois peu qualifiés apparaissent donc comme un segment spécifique du marché du travail. D'autres éléments liés au contenu du travail les rassemblent aussi : les activités de nettoyage ou de manipulation des objets sont présentes dans de nombreux emplois peu qualifiés. Une autre caractéristique est la difficulté à définir à qui

### 1. Évolution de l'emploi peu qualifié et de l'emploi total de 1983 à 2005



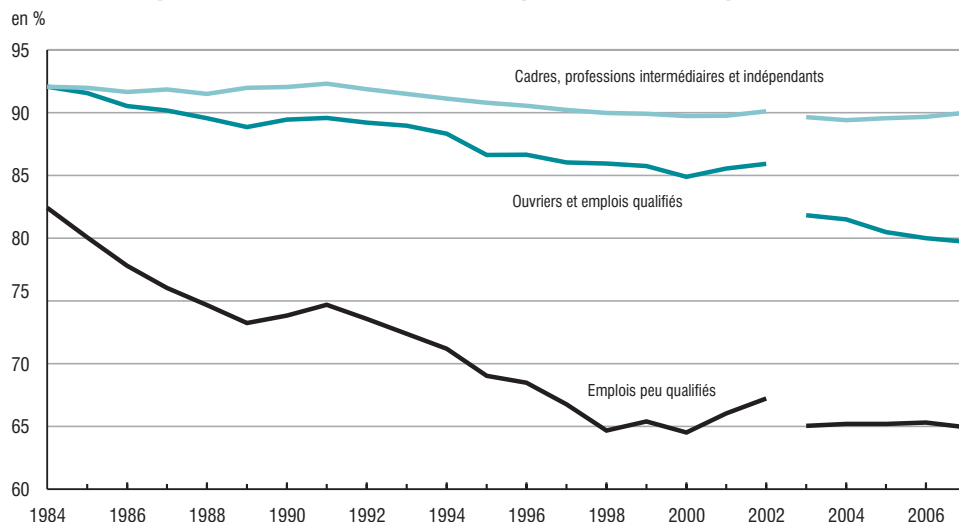
Note : la rupture de séries de 2003 provient du changement d'enquête et du passage à la nouvelle nomenclature des PCS.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

1. La méthodologie des enquêtes Emploi de l'Insee a connu une profonde rupture en 2002 qui interdit les comparaisons sur les niveaux d'emploi avant et après cette date.

revient la responsabilité de l'encadrement de ces emplois dans la mesure où le lieu d'exercice du travail est souvent différent des locaux de l'entreprise employeuse. Mais cela ne suffit pas à constituer une catégorie homogène. De fait, tant du point de vue des évolutions passées (figure 4) que des formes de mobilisation de la main-d'œuvre, des trajectoires professionnelles et du profil des personnes qui occupent ces emplois (figure 5), il existe de grandes différences au sein des emplois peu qualifiés. Pour analyser ces différences, on distingue douze catégories d'emplois peu qualifiés (encadré), elles-mêmes regroupées en trois ensembles qui correspondent à trois grandes logiques socio-économiques permettant de décrire conjointement les évolutions de l'emploi et le contenu du travail.

## 2. Part des emplois standard selon le niveau de qualification des emplois de 1984 à 2007



Note : la rupture de séries de 2003 provient du changement d'enquête et du passage à la nouvelle nomenclature des PCS.

Emploi standard : ensemble des salariés en CDI ou titulaires de la Fonction publique, ainsi que les indépendants, à temps complet ou dont la durée du travail est supérieure ou égale à 24 heures par semaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3. Devenir des salariés de 1998 selon le niveau de qualification de l'emploi

en %

Emploi en 1998	Au cours de la période 1998-2003				Sans emploi en 2003	Total
	N'a pas changé de poste de travail	A changé de poste ...				
		dans la même entreprise	en changeant d'entreprise			
		sans période de chômage	avec période de chômage			
Cadres et professions intermédiaires	44	25	14	8 (9)*	7	100
Employés et ouvriers qualifiés	48	18	13	11 (10)*	10	100
Employés et ouvriers non qualifiés	44	11	11	17 (13)*	17	100

\* Les chiffres entre parenthèses désignent la durée médiane de chômage en mois.

Le changement de poste correspond ici à une déclaration de la personne interrogée.

Champ : personnes occupant un emploi salarié en 1998, non retraitées et ayant moins de 65 ans en 2003.

Lecture : sur la période 1998-2003, 25 % des cadres et professions intermédiaires ont changé de poste en restant dans la même entreprise et 8 % ont connu une mobilité s'accompagnant d'une période de chômage dont la durée médiane a été de 9 mois.

Source : Insee, enquête FQP 2003.

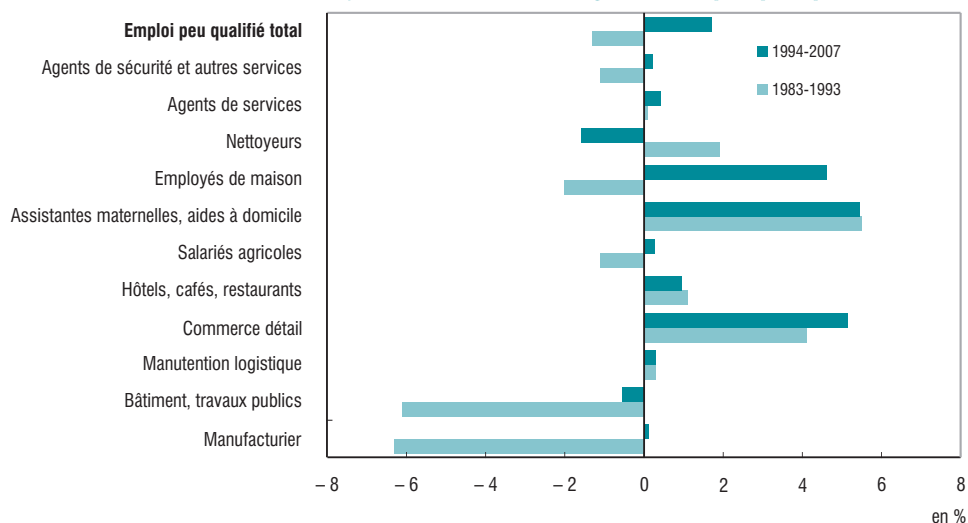
## Le processus de montée en qualification ralentit dans l'industrie, le bâtiment et la manutention

Si la part de l'emploi peu qualifié s'est redressée depuis le milieu des années 1990, cela provient en grande partie de l'arrêt de la baisse du recours à l'emploi peu qualifié dans l'industrie manufacturière, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que dans les secteurs des transports, de la manutention, de la logistique et du commerce de gros (figure 6). Ces secteurs aux nombreux points communs en matière d'organisation, de développement technologique et de recours à l'emploi peu qualifié constituent un premier ensemble.

Trois dimensions caractérisent en effet le contenu de ces emplois peu qualifiés. Le processus de rationalisation industrielle y est fortement avancé, avec donc un risque de basculement plus ou moins rapide vers l'automatisation des tâches et une baisse de l'emploi. Deuxième point, l'ensemble de ces emplois connaît un très fort turnover : les postes peu qualifiés sont des postes susceptibles d'être occupés sans délais et sur une courte période par des personnes immédiatement opérationnelles et interchangeables. Enfin, il s'agit d'emplois d'exécution laissant très peu de marges d'autonomie aux personnes qui les occupent. Ce sont ces emplois qui ont connu la rupture la plus nette en termes d'évolution au milieu des années 1990, les allègements de cotisations sociales sur les bas salaires ayant fortement ralenti le processus de substitution capital-travail.

Dans ces emplois peu qualifiés de l'industrie, du bâtiment et de la manutention, un salarié sur six est intérimaire, et près d'un sur deux parmi ceux travaillant dans l'entreprise depuis moins d'un an. Les procédures de recrutement sont ainsi largement reportées sur les entreprises d'intérim, qui sélectionnent elles-mêmes la main-d'œuvre pour les entreprises utilisatrices. Cette externalisation des recrutements est rendue possible par la relative standardisation des compétences attendues, généralement plus techniques que relationnelles, dans ces secteurs. De manière complémentaire, même s'il est difficile de repérer les entreprises sous-traitantes et

### 4. Taux de croissance annuel moyen des différentes catégories d'emploi peu qualifié



Note : l'année 2002 n'est pas prise en compte dans la moyenne pour ne pas inclure la rupture de niveau liée au changement d'enquête.

Il n'est pas possible de faire la distinction entre assistantes maternelles et aides à domicile avant 1994.

Voir la note de bas de page n° 2 pour les évolutions de l'emploi des nettoyeurs et des employés de maison entre 2003 et 2007.

Lecture : entre 1983 et 1993, les emplois peu qualifiés de l'industrie manufacturière ont baissé de 6,1 % par an. Sur la période 1994-2007, ils ont légèrement progressé de 0,1 % par an.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

donc leur structure de qualification, il est vraisemblable qu'une part importante des emplois peu qualifiés ait été externalisée des entreprises donneuses d'ordre vers les entreprises sous-traitantes [Perraudin, Thévenot, Valentin, 2006].

L'impact du turnover sur les trajectoires des personnes occupant ces emplois est très différent selon le niveau de diplôme. Pour les jeunes diplômés de niveau CAP ou, de plus en plus, de

## 5. Qui occupe les différents emplois peu qualifiés ?

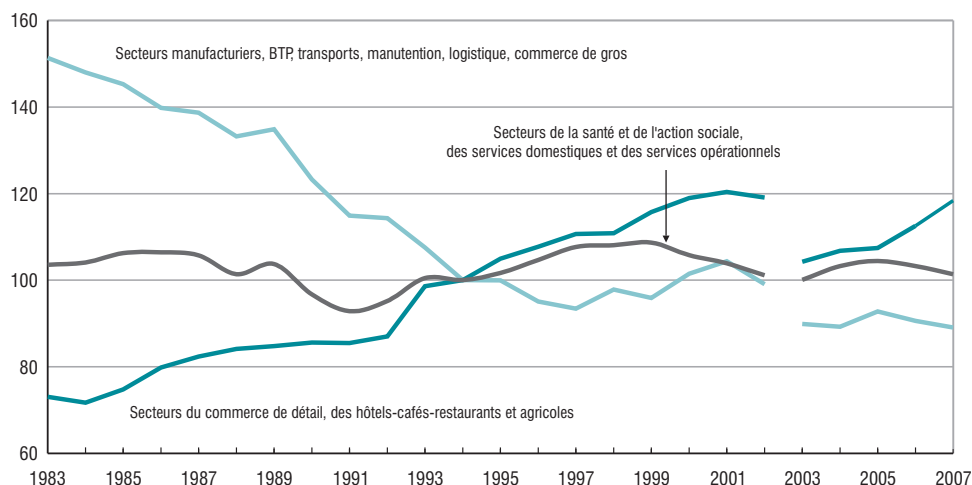
	Effectifs 2007 (milliers)	Part des					en %
		femmes	29 ans et moins	50 ans ou plus	personnes sans diplôme ou titulaires du brevet seul	diplômés de niveau égal ou supérieur au baccalauréat	
Manufacturier	663	34	30	18	49	17	
Bâtiment, travaux publics	264	3	<b>39</b>	15	56	14	
Manutention logistique	359	32	<b>38</b>	14	49	21	
Commerce de détail	797	<b>80</b>	<b>39</b>	14	25	<b>44</b>	
Hôtels, cafés, restaurants	358	65	<b>45</b>	15	44	<b>31</b>	
Saliariés agricoles	229	32	25	20	46	17	
Assistants maternelles	351	<b>99</b>	3	<b>37</b>	49	19	
Aides à domicile	508	<b>99</b>	11	<b>33</b>	51	18	
Femmes de ménages	386	<b>85</b>	10	<b>39</b>	<b>70</b>	7	
Nettoyeurs	236	54	16	28	<b>61</b>	10	
Agents de services	839	<b>81</b>	14	<b>31</b>	51	13	
Services divers	312	37	24	23	46	27	
<b>Ensemble des personnes occupant un emploi peu qualifié</b>	<b>5 302</b>	<b>64</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>48</b>	<b>21</b>	
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>25 628</b>	<b>47</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>49</b>	

Note : les cases en gras indiquent les catégories d'emplois peu qualifiés caractérisées par une surreprésentation du critère en colonne par rapport à la moyenne des emplois peu qualifiés.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

## 6. Évolution de la part de l'emploi peu qualifié dans trois grands ensembles de secteurs

indice base 100 en 1993



Note : la rupture des courbes en 2002-2003 mentionne la rupture de série dans l'enquête Emploi.

Les regroupements de secteurs cherchent à approcher au mieux les différentes catégories d'emplois peu qualifiés.

Lecture : on note 100 la part de l'emploi peu qualifié dans chacun des trois grands ensembles de secteurs en 1993. En 2002, ces parts sont respectivement de 119 dans l'ensemble agriculture, commerce de détail et HCR, de 99 dans l'ensemble BTP, industrie manufacturière et transports, manutention et commerce de gros, et de 101 dans l'ensemble nettoyage, aides aux personnes et services divers.

Source : Insee, enquêtes Emploi, calculs CAS.

niveau Bac professionnel, ces emplois peu qualifiés fonctionnent comme des emplois d'insertion, notamment par l'intermédiaire de l'intérim. Ils ne sont pas nécessairement pénalisants pour la suite et peuvent constituer une porte d'entrée vers des emplois plus qualifiés et plus stables dans le secteur, particulièrement dans le secteur automobile. Par contre, pour les personnes sans diplôme, ils constituent un emploi ponctuel, au milieu d'autres emplois peu qualifiés et de périodes de chômage, mais sans que ne se dégage de parcours professionnel ascendant.

Dans les activités manufacturières, les personnes occupant un emploi peu qualifié travaillent dans des secteurs industriels variés, notamment l'agroalimentaire, l'industrie automobile et la mécanique. Les tâches sont souvent répétitives et parcellisées. Dans l'agroalimentaire et le montage des produits électriques et électroniques, les femmes sont relativement nombreuses. Dans ces différents secteurs industriels, on assiste à une baisse tendancielle de la part de l'emploi peu qualifié, liée au déplacement vers des activités à plus haute valeur ajoutée sous l'effet de la concurrence internationale. Toutefois, depuis 1994, cette chute est ralentie et suit dorénavant beaucoup plus la conjoncture : les activités à faible valeur ajoutée peuvent survivre, notamment dans les entreprises sous-traitantes, voire se développer en cas de bonne conjoncture du fait de l'amélioration de leur compétitivité prix, mais disparaissent très rapidement en cas de retournement.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), les emplois peu qualifiés correspondent aux emplois de manœuvres, de monteurs de produits préfabriqués et plus généralement aux emplois d'exécution de travaux simples sous la conduite d'ouvriers plus qualifiés. Il s'agit presque exclusivement d'hommes. Si le nombre des emplois peu qualifiés du BTP paraît stabilisé depuis 1994 (*figure 4*), leur part dans l'ensemble des secteurs du bâtiment et des travaux publics diminue régulièrement. Les évolutions techniques (utilisation de matériaux préfabriqués) et économiques (la rénovation se développe plus rapidement que la construction, les contraintes techniques et les normes de qualité sont de plus en plus fortes) favorisent l'emploi qualifié.

Les emplois peu qualifiés de la manutention et de la logistique correspondent soit aux tâches de manutention, chargement et déchargement, soit à l'emballage, au tri et à l'expédition des marchandises. Les femmes sont nombreuses dans ce second cas. Les personnes occupant ces emplois travaillent principalement dans le commerce de gros, dans la vente par correspondance ou dans des entreprises spécialisées dans la manutention et l'entreposage. De manière générale, l'emploi dans les activités de manutention et de logistique est en progression rapide du fait du développement des échanges et des transformations des modes de distribution, qui conduisent à augmenter le nombre de marchandises à manipuler. L'emploi peu qualifié y progresse, mais moins rapidement que l'emploi total des secteurs concernés. L'automatisation des processus limite le recours aux emplois les moins qualifiés.

## **Le développement des grandes entreprises du commerce de détail, de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture entraîne la croissance de l'emploi peu qualifié**

Les emplois peu qualifiés du commerce de détail, du secteur des hôtels, cafés et restaurants (HCR) et, dans une moindre mesure, de l'agriculture ont pour caractéristique commune de se développer beaucoup plus rapidement que l'emploi total des secteurs concernés. Cette évolution est perceptible sur longue période et provient de la disparition progressive des petites entreprises, souvent à caractère familial, et de leur remplacement par des entreprises de plus grande taille, qu'il s'agisse des grandes surfaces commerciales, des chaînes de restauration rapide ou d'hôtellerie ou de grosses exploitations agricoles. La croissance des emplois salariés a surtout été le



fait d'emplois peu qualifiés, notamment parce que ces transformations se sont accompagnées d'une industrialisation du travail.

Comme pour les emplois peu qualifiés de l'industrie, du BTP et de la manutention, deux populations distinctes occupent ces emplois. D'un côté, les emplois peu qualifiés du commerce ou des HCR sont occupés par des jeunes diplômés pour qui ils représentent un emploi d'attente dans une phase plus ou moins longue d'insertion. Mais, contrairement au premier ensemble, ces jeunes diplômés trouvent des emplois stables et plus qualifiés généralement en dehors de ces secteurs. De l'autre côté, on trouve aussi une population de personnes très peu diplômées pour qui l'occupation de ces emplois ne constitue qu'un passage dans des trajectoires marquées par l'alternance entre emplois peu qualifiés et chômage.

Le secteur du commerce de détail connaît une hausse continue de son taux d'emploi peu qualifié. Dans les grandes surfaces non spécialisées en libre-service, les personnes occupant des emplois peu qualifiés ont des activités souvent polyvalentes : tenir la caisse, déballer les produits en réserve, les placer en rayon. La pression temporelle est souvent forte, renforcée par le contact direct avec la clientèle. Les femmes y sont très majoritaires. Le passage du petit commerce aux grandes surfaces et le développement des franchises ont conduit à une forme d'industrialisation du processus de vente, notamment pour les emplois de caissiers. Le développement de la polyvalence n'est pas toujours bien régulé et peut conduire à une déqualification du travail.

Le secteur des HCR connaît lui aussi un phénomène de salarisation croissante conduisant au développement de l'emploi peu qualifié. Dans la restauration rapide ou traditionnelle, il s'agit de serveurs en salle ou d'aides en cuisine. Leurs tâches incluent fréquemment le rangement et le nettoyage des locaux. Dans l'hôtellerie, les salariés concernés assurent les travaux courants d'accueil et d'entretien des locaux. L'emploi global est plutôt en hausse. Le secteur s'est fortement segmenté avec le développement de la restauration rapide. Par ailleurs, liée au développement de groupes, le poids des indépendants est en chute libre. L'emploi est relativement morcelé sur la semaine avec des horaires courts assez fréquents, mais surtout marqué par des pauses non rémunérées au cours de la journée. L'emploi a aussi un caractère très saisonnier.

L'agriculture connaît elle aussi une hausse persistante de sa part d'emploi peu qualifié, mais dans un contexte de recul prononcé de l'emploi du secteur. La disparition des petites exploitations agricoles s'accompagne d'une forte concentration des exploitations qui deviennent des entreprises employeuses, notamment d'emplois peu qualifiés. Il s'agit alors soit d'ouvriers agricoles polyvalents, soit d'ouvriers saisonniers dans la viticulture, l'arboriculture ou le maraîchage.

## **Nettoyage des locaux, aides à domicile : des emplois en forte progression où les compétences restent invisibles**

Le troisième et dernier ensemble regroupe les emplois peu qualifiés des assistantes maternelles, des aides à domicile, des employés de maison, du nettoyage et des agents de services, qui constituent un ensemble d'emplois aux caractéristiques communes. Ces emplois sont occupés essentiellement par des femmes. Le contenu du travail est souvent peu rationalisé et les consignes sont généralement vagues (« Il faut que cela soit propre »). Les compétences relationnelles et organisationnelles mises en œuvre sont invisibles et considérées comme allant de soi, notamment parce qu'elles renvoient à des qualités dites féminines supposées acquises dans la sphère familiale. Les personnes qui les occupent sont fréquemment isolées et n'ont donc pas de moyens collectifs pour améliorer leurs pratiques professionnelles. Les évolutions professionnelles sont donc rares. Il s'agit souvent d'activités enfermantes, au sens où les

personnes qui les occupent en sortent peu, sauf au moment de la retraite ou pour interrompre leur activité professionnelle.

L'ensemble de ces emplois est marqué par un très grand morcellement des temps de travail au long de la journée, ainsi que des différents lieux où s'effectue ce travail. Les emplois d'employés de maison, d'aides à domicile, de nettoyeurs sont caractérisés par des contrats à temps partiel court (*figure 7*). La multi-activité est très répandue entre activités connexes de nettoyage, ce qui permet aux salariés d'avoir une durée du travail plus longue. Seuls les emplois d'assistantes maternelles, marqués par des contrats longs et à temps plein, se rapprochent des normes d'emploi plus traditionnelles, même si l'exercice de cette activité au domicile du salarié s'en éloigne.

Une autre caractéristique de ces emplois est de s'adresser massivement à des femmes sans diplôme qui reprennent une activité après une période d'inactivité plus ou moins longue, liée en général à la naissance de leurs enfants. C'est au sein de ces catégories d'emploi peu qualifié que la proportion de personnes sans diplômes est la plus élevée.

La plupart des emplois qui s'exercent pour des particuliers sont en forte progression. Les tâches domestiques et les différentes aides apportées aux membres de la famille les plus fragiles (jeunes enfants, personnes âgées, handicapés) sont dorénavant en partie prises en charge par des salariées extérieures au ménage. Mais cette évolution a largement été permise par le déploiement de nombreuses aides publiques.

C'est le cas des assistantes maternelles qui s'occupent d'enfants en bas âge, le plus souvent deux ou trois, à leur domicile. Elles sont généralement employées directement par les parents. Le nombre d'assistantes maternelles est en progression constante et constitue aujourd'hui le principal mode formel de garde d'enfants.

Les emplois d'aides à domicile sont très dépendants des aides publiques : allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées dépendantes, prestation de compensation

## 7. Les différentes formes contractuelles

en %

Catégorie d'emploi	Intérim	Contrat à durée déterminée <sup>1</sup>	Temps court <sup>2</sup>	Contrats aidés <sup>3</sup>	Emploi standard <sup>4</sup>	Total
Manufacturier	16	8	2	2	71	100
Bâtiment, travaux publics	13	12	3	5	67	100
Manutention logistique	22	13	3	ε	61	100
Commerce de détail	ε	12	10	ε	75	100
Hôtels, cafés, restaurants	ε	17	18	2	61	100
Salariés agricoles	ε	22	7	2	67	100
Assistantes maternelles <sup>5</sup>	ε	19	9	ε	72	100
Aides à domicile	ε	11	37	2	50	100
Femmes de ménage	2	11	41	2	44	100
Nettoyeurs	3	11	26	2	57	100
Agents de services	ε	15	12	7	65	100
Services divers	ε	8	9	ε	80	100
Ouvriers et employés qualifiés	3	7	5	2	84	100
Cadres, professions intermédiaires et indépendants	ε	5	4	ε	90	100
<b>Ensemble des actifs occupés</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>83</b>	<b>100</b>

1. Contrats à durée limitée, hors intérim et contrats aidés.

2. Emploi en contrat à durée indéterminée ou titulaire de la Fonction publique à temps partiel dont le contrat principal prévoit une durée de travail inférieure ou égale à 24 heures par semaine.

3. Contrats marchands et non marchands mis en place par les politiques de l'emploi pour aider des publics spécifiques, hors apprentissage.

4. Ensemble des salariés en CDI ou titulaires de la Fonction publique, ainsi que les indépendants, à temps complet ou dont la durée du travail est supérieure ou égale à 24 heures par semaine.

5. Les assistantes maternelles sont nombreuses à déclarer que leur emploi est à durée limitée car lié à la présence d'un enfant pendant un ou trois ans.

Note : les cases en gras indiquent les catégories d'emplois peu qualifiés caractérisées par une surreprésentation du critère en colonne par rapport à la moyenne des emplois peu qualifiés.

Champ : par construction, les apprentis ont été exclus des catégories d'emplois peu qualifiés.

Source : Insee, enquête Emploi 2007.

du handicap (PCH), aides ménagères délivrées par les caisses de retraite, exonérations pour les particuliers employeurs de plus de 70 ans. Le développement de ces aides, ainsi que la volonté d'un nombre croissant de personnes âgées de rester autonomes à leur domicile explique la forte croissance de ce type d'emploi. Ils sont occupés exclusivement par des femmes qui sont chargées d'aider les personnes âgées ou handicapées dans l'accomplissement des tâches et des activités quotidiennes : aide au lever, à la toilette, aux repas, etc. Mais une part importante des activités relève des travaux domestiques, notamment le nettoyage des locaux.

Les associations jouent un rôle structurant dans ce secteur, soit en employant l'aide à domicile et en l'envoyant chez la personne aidée (système prestataire), soit en les mettant en relation avec elle (système mandataire). Mais l'emploi direct par le particulier reste aussi important, notamment parce qu'il revient moins cher. Ces différences dans le statut de l'emploi sont importantes pour les salariées : dans le cadre d'un système prestataire, les temps de transports entre deux interventions peuvent être rémunérés, les actions de formation continue sont plus faciles à organiser, les salariées peuvent en partie s'appuyer sur l'employeur pour régler les conflits ou assurer leur remplacement.

Les employés de maison et les personnels de ménage sont chargés de différents travaux domestiques, notamment le nettoyage des locaux chez le particulier qui les emploie. L'emploi des employés de maison est en forte augmentation depuis 1993 : les politiques de subventions à l'emploi direct par les particuliers par le biais de réductions d'impôt ont permis une forte progression de ce type d'emploi, mais il est possible que cette croissance soit surtout une forme de régularisation de l'emploi auparavant non déclaré.

Exerçant souvent en parallèle un emploi chez des particuliers, les personnes occupant les emplois peu qualifiés de nettoyeurs sont chargées de nettoyer seules ou au sein d'une petite équipe des locaux professionnels. Du moins jusqu'en 2002<sup>2</sup>, les emplois de nettoyeurs ont connu une croissance régulière, mais cette croissance a été portée exclusivement par les emplois peu qualifiés situés dans le secteur du nettoyage, signe d'une externalisation croissante de ces activités : la moitié d'entre eux travaillent dorénavant dans les locaux d'une entreprise ou d'une administration qui n'est pas leur employeur. Au sein du secteur du nettoyage, la part de l'emploi peu qualifié est globalement stable.

L'emploi des agents de service est en légère hausse. Au sein des services principalement non marchands (administration publique, santé et action sociale, éducation), ils sont chargés des tâches de nettoyage et des services hôteliers (cuisine, blanchisserie). Ils participent parfois à la distribution des repas (écoles, hôpitaux, maisons de retraite). La plupart de ces salariés relève des statuts d'une des trois fonctions publiques. Mais une part non négligeable d'entre eux est occupée par des personnes titulaires de contrats aidés. La part de ces emplois au sein de l'emploi non marchand est plutôt en baisse : la production de services non marchands est plutôt portée par des emplois moyennement qualifiés (aide-soignante à l'hôpital par exemple) et une partie des emplois d'agents de service a été externalisée et se retrouve dans le secteur du nettoyage.

---

2. La série des enquêtes Emploi en continu de 2003 à 2007 indiquent une baisse très marquée (- 7,3 % par an) du nombre de personnes classées en nettoyeurs, ce qui semble incompatible avec la progression régulière des effectifs des entreprises de nettoyage constatée par les données administratives sur l'emploi (+ 2,4 % par an entre 2003 et 2006 d'après les données Unedic). Cette évolution surprenante n'est pas encore expertisée, mais pourrait provenir d'un changement dans les procédures de codification des professions et de repérage de la distinction entre les emplois de nettoyeurs et ceux d'employés de maison. La croissance de l'emploi de ces derniers (+ 10,7 % par an d'après l'enquête Emploi) semble en effet bien supérieure à la croissance des emplois directs auprès des particuliers (+ 6,2 % par an entre 2003 et 2006 d'après les données de l'IRCEM).

Enfin, la dernière catégorie d'emplois peu qualifiés est par construction assez hétérogène. Elle regroupe notamment les agents privés chargés de la sécurité et de la surveillance des locaux. Ces activités ayant été largement externalisées, ces personnes travaillent en grande partie pour des entreprises spécialisées. Cette catégorie regroupe aussi les concierges et gardiens d'immeubles, ainsi que d'autres catégories d'emplois peu qualifiés des services (blanchisseurs, pompistes, etc.). Les emplois d'agents de sécurité ont été en forte progression depuis le début des années 1980, mais sont stables depuis le début des années 2000, peut-être en lien avec une réglementation de plus en plus stricte du secteur.

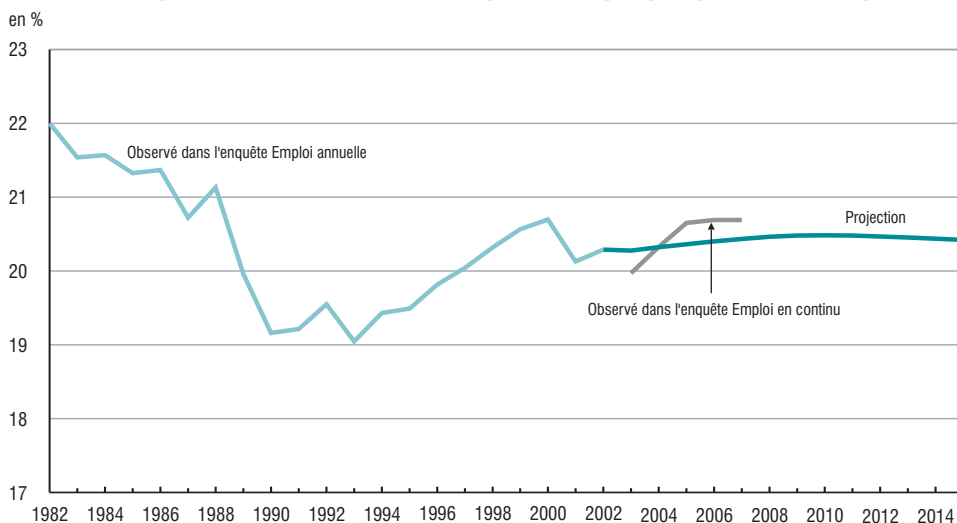
## Des ruptures technologiques et organisationnelles pourraient conduire à une diminution de l'emploi peu qualifié

Les projections réalisées par la Dares et le Centre d'analyse stratégique à l'horizon 2015 [Chardon, Estrade, 2007] permettent de définir ce que pourrait être l'évolution à venir de l'emploi peu qualifié. En prolongeant les tendances passées pour chaque métier et dans le cadre d'hypothèses de stabilité de la répartition de la valeur ajoutée entre les grands secteurs de l'économie, ces projections permettent d'envisager une baisse sensible de l'emploi peu qualifié dans les secteurs industriels, une stabilisation en volume dans le BTP et une progression soutenue pour les autres types d'emplois peu qualifiés, notamment dans les services aux personnes fragiles. Rapporté à un volume d'emploi croissant assez sensiblement (+ 0,6 % par an), ces évolutions se traduiraient par une stabilisation de la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total (*figure 8*).

Mais des ruptures pourraient intervenir dans certains secteurs et entraîner soit une diminution du recours à l'emploi peu qualifié, soit une transformation du contenu du travail conduisant ces emplois à « sortir » de la faible qualification.

Dans le commerce de détail, la croissance de l'emploi peu qualifié pourrait être partiellement remise en cause si l'automatisation des caisses d'hypermarché conduisait à une réduction de

### 8. Évolution et projection à l'horizon 2015 de la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total



Note : à partir des projections issues du modèle Flip-Fap (Chardon, Estrade 2007), on prolonge les évolutions des parts d'emploi peu qualifié dans chaque famille professionnelle.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 1983-2007; CAS - Dares, projections.

l'emploi des caissiers. Toutefois, l'ensemble des postes de caissiers ne seront pas concernés, soit parce qu'il existe des limites dans certains segments du commerce (dans le bricolage par exemple) où cette automatisation ne semble pas techniquement rentable, soit parce que certaines enseignes continueront à privilégier une présence humaine afin de satisfaire de nouveaux besoins des consommateurs, notamment en lien avec le vieillissement de ceux-ci.

Par ailleurs, la poursuite de la croissance des emplois peu qualifiés de la manutention et de la logistique est très dépendante de l'évolution globale du secteur : la montée du prix des carburants pourrait limiter cette croissance en transformant les modes de distribution. De surcroît, la diffusion de nouvelles technologies de traçage des marchandises pourrait conduire à enrichir les tâches des salariés en leur confiant une part croissante de la gestion des flux d'informations. Les emplois limités à la seule manipulation des marchandises pourraient diminuer.

Enfin, dans le secteur de l'aide à domicile, ce sont les évolutions de l'offre de travail qui pourraient éventuellement transformer ces emplois en emplois qualifiés. De fait, le recrutement se fait actuellement auprès de femmes de plus de 40 ans, inactives et sans diplôme. Or, cette catégorie de population est en voie de tarissement, parce que les femmes ont connu une très forte progression de leur niveau de diplôme et que les périodes d'inactivité sont plus courtes qu'auparavant. Les employeurs auront donc du mal à attirer des personnes sur ces emplois si parallèlement ne se met pas en place un processus d'amélioration de la qualité des emplois offerts. Une telle évolution pourrait passer par une meilleure reconnaissance des compétences effectivement mises en œuvre et la possibilité d'évoluer professionnellement. ■

---

### Pour en savoir plus

Alonzo P., Chardon O., « Quelle carrière professionnelle pour les salariés non qualifiés ? », *Données Sociales*, Insee, 2006.

Amossé T., Chardon O., « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et Statistique* n° 393-394, 2006.

Burnod G., Chenu A., « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles », *Travail et Emploi* n° 86, avril 2001.

Chardon O., « La qualification des employés », Document de travail de l'Insee, F0202, mars 2002.

Chardon O., Estrade M.-A., Les métiers en 2015, rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, collection « Qualifications & Prospective », CAS-Dares, *La Documentation Française*, février 2007.

Gadrey N., Jany-Catrice F., Pernod-Lemattre M., « Les conditions de travail des employés non qualifiés », in *Le travail non qualifié : permanences et paradoxes*, *La Découverte*, janvier 2005.

Gafsi I., L'Horty Y., Mihoubi F., « Vingt ans d'évolution de l'emploi peu qualifié et du coût du travail : des ruptures qui coïncident ? », in *Le travail non qualifié : permanences et paradoxes*, *La Découverte*, janvier 2005.

Jamet S., « De l'impact sectoriel à l'effet macro-économique des allègements de cotisations sociales », *Revue française d'Économie*, vol. XIX, janvier 2005.

Perraudin C., Thévenot N., Valentin J., « Sous-traiter ou embaucher ? Une analyse empirique des comportements de substitution dans les entreprises de l'industrie en France de 1984 à 2003 », *Document de travail* du CEE n° 78, décembre 2006.

Le travail non qualifié : permanences et paradoxes, Méda D., Vennat F. (coord.), *La Découverte*, janvier 2005.

Les ambivalences du travail non qualifié - Une lecture du travail en actes, Hubault F., Santelman P. (coord.), rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, Centre d'analyse stratégique, 2007.